

A l'Association des Copropriétaires
de la Résidence « SIRIUS I et II »

Avenue de la Quiétude, 20 à 23
1140 Evere

Bruxelles, le 14 décembre 2015

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2015

1 Validité de l'assemblée générale.

L'assemblée est valablement constituée étant donné que 23 propriétaires sont présents ou représentés totalisant ensemble 6 821 / 10.000èmes. Le double quorum est donc atteint.

2 Nomination du Président de séance et du Secrétaire de l'assemblée.

Madame / Monsieur J.P. SCANDARIATO est nommé(e) Président(e) de séance à l'unanimité des voix et le syndic assure le secrétariat, décision prise à l'unanimité des voix également.
Mme BAUDOUX

3 Cessation de l'activité OMNIMO sa.

L'assemblée acte la démission du syndic OMNIMO sa suite au courrier de Mr COMPTE, Administrateur, du 25/09/15. L'assemblée doit donc élire un nouveau syndic.

(Handwritten signatures in blue ink, including initials and names such as J.P. SCANDARIATO, Mme BAUDOUX, and others, scattered across the bottom of the page.)

4 Election d'un nouveau syndic.

Après discussion, l'assemblée décide que mandat est donné au conseil de copropriété pour agrer et tout que syndic pour une période allant jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en mars ou avril 2016. Il est aussi décidé que René Hély-Alex Baudoux représente le conseil de copropriété auprès des banques et des fournisseurs. La proposition est acceptée à l'unanimité.

5 Demande de Mr VAN Tilborgh de fermer son emplacement de parking.

Après discussion, l'assemblée décide d'accepter la proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

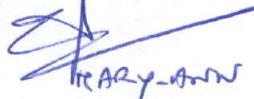
Nous vous remercions pour votre confiance et restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'ACP,

OMNIMO sa,

Cédric TYTECA


Jean-Paul Scandorato


Hély-Alex Baudoux